

MINISTERE DE L'ECONOMIE

Paris, le 9 juin 2017 N° 017

Communiqué de Bruno Le Maire

Ouverture des candidatures à la présidence de l'Autorité des marchés financiers

Créée par le législateur en 2003, l'Autorité des Marchés Financiers est une autorité publique indépendante qui supervise les acteurs de marché et les produits de la place financière française, afin de veiller à la protection des épargnants, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés financiers. L'AMF apporte également son concours à la supervision et à la régulation de ces marchés aux échelons européen et international.

Pour assurer cette mission, cette autorité édicte des règles d'application de la loi et est dotée de pouvoirs d'autorisation, de médiation, de surveillance, d'enquête et de sanction.

L'AMF compte près de 470 collaborateurs, issus des métiers de la finance, du chiffre et du droit.

Le mandat de son actuel président, Gérard Rameix, arrive à échéance le 1er août 2017. En vertu de l'article L. 621-2 du code monétaire et financier, le président de l'AMF est nommé par décret du président de la République pour une durée de cinq ans, non renouvelable. Conformément à l'article 13 de la Constitution, les commissions permanentes compétentes des deux assemblées doivent préalablement être consultées.

A la demande du président de la République, afin de l'éclairer dans le recrutement du nouveau Président de l'Autorité des Marchés Financiers, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, a sollicité un panel de personnalités qualifiées aux fins de proposer une évaluation des compétences et de l'expérience des candidats. Ce panel sera présidé par Jacques de Larosière, gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien directeur général du Fonds Monétaire International. En seront membres France Drummond, David Wright et Paul-Henri de la Porte du Theil. La direction générale du Trésor en assurera le secrétariat.

Toute candidature peut dès à présent, et d'ici au 23 juin 2017, être soumise à l'adresse candidature-presidence-AMF@dgtresor.gouv.fr.

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

